

République Française

Département de la Seine-Maritime

COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
du 27 septembre 2021

Délibération N°8 du 27 septembre 2021

Date de convocation
21.09.21

Etaient présents : (14)

Maryline Fournier, Maire
Michel Ménager, Christine Delcroix, Philippe Gautrot, Carole Dufils,
Serge Planchon, Dominique Paul Adjoints,
Pascal Ancelot, Agnès Corruble, Véronique Obin, Isabelle Poulain, Gérard Sadé,
Rachida Slamani, Arlette Vivet.

Nombre d'élus :
En exercice : 23
Présents : 14
Votants : 23

Etaient Excusés : (9)

Benoit Boudet ayant donné délégation à Michel Ménager, Emmanuelle Duplessis Yaha
ayant donné délégation à Carole Dufils, Patrick Jouen ayant donné délégation à
Christine Delcroix, Mickaël Lefevre ayant donné délégation à Isabelle Poulain, Julien
Ménard ayant donné délégation à Agnès Corruble, Isabelle Normand ayant donné
délégation à Maryline Fournier, Céline Obin ayant donné délégation à Véronique
Obin, Vincent Prié ayant donné délégation à Dominique Paul, Guy Sénécal ayant
donné délégation à Arlette Vivet.

Secrétaire de séance : Véronique Obin

CDG 76

Adhésion au dispositif référent signalement

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Maryline Fournier, Maire

Rappelle aux membres du Conseil Municipal que près d'un quart des agents publics indique faire face à des comportements hostiles de violence, de harcèlement, de discrimination ou d'agissements sexistes sur leur lieu de travail.

Le Centre de Gestion 76 propose pour les collectivités qui ne souhaitent pas désigner leur propre référent d'adhérer à la mission « référent signalement ».

Seul le référent sera destinataire de la saisine, la demande est traitée au plan régional, la stricte confidentialité est garantie. L'adhésion est gratuite, seuls les signalements suivis de traitements seront facturés. Le tarif forfaitaire pour l'année 2021 est de 280 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- ✓ Accepte à l'unanimité l'adhésion à la mission « référent signalement » auprès du CDG 76.

Pour extrait conforme
Maryline Fournier, Maire

